

## Protection des rivières Pikauba et Aux Écorces

### Le club L'Aviron réalise une descente symbolique

Émond, Serge

À l'occasion de la sortie annuelle de la Fédération québécoise du canot et du kayak, qui se tient au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis vendredi, le club de canot-camping L'Aviron de Chicoutimi a organisé, hier, une descente symbolique des rivières Pikauba et Aux Écorces.

Tous les inscrits à cette sortie annuelle, ils étaient environ 200, étaient conviés à l'activité. Le club L'Aviron a posé ce geste pour montrer clairement qu'il souhaite la préservation de ces rivières et qu'il est contre la possible construction de barrages hydroélectriques. Il avait d'ailleurs inclus un volet «préservation des rivières» à l'intérieur du programme de la fin de semaine.

Président du club L'Aviron, Gilles Nédélec s'inquiète de l'avenir des rivières Pikauba et Aux Écorces.

«Le club L'Aviron est particulièrement préoccupé par les projets de construction de barrages hydroélectriques sur les rivières Aux Écorces et Pikauba, signale Gilles Nédélec. Nous n'avons rien contre la protection des citoyens, mais c'est autre chose quand on parle de barrages hydroélectriques. Ces deux rivières exceptionnelles sont reconnues par les amateurs d'eaux vives de tout le Québec, autant pour la qualité et la variété des parcours canotables qu'elles offrent que par leur caractère sauvage encore préservé.

«La construction de barrages pour la rétention des crues sur ces rivières aurait pour conséquence la destruction d'une richesse de notre région. Nous ne prenons pas position pour défendre notre jouet. Nous voulons préserver une richesse de la région.»

La construction d'ouvrages de retenue en amont du lac Kénogami, sur les rivières Pikauba et Aux Écorces plus précisément, n'a pas encore été annoncée officiellement. Gilles Nédélec rappelle qu'une étude commandée par le gouvernement du Québec après le déluge de 1996 donne priorité à cette option dans la recherche de solutions pour éviter une autre catastrophe. Il note que le dossier est présentement entre les mains du ministre des Ressources naturelles et député de Lac-Saint-Jean Est, Jacques Brassard, qu'un mémoire doit être déposé au conseil des ministres prochainement et que le gouvernement prendra une décision à partir de ses recommandations.

«Si la production d'hydroélectricité est envisagée à partir de ces ouvrages, un territoire important serait inondé afin d'accumuler un niveau de turbinage suffisant, poursuit le président du club L'Aviron. Dans ce cas, les impacts seraient encore plus importants et irréversibles.

«Nous croyons de plus que le rehaussement de ces nouveaux réservoirs, dans le but d'augmenter le potentiel hydroélectrique, ne se fasse au détriment de l'objectif premier visé, soit la sécurité des populations en aval. Nous croyons que la recherche de cet objectif de sécurité devrait aussi tenir compte de la préservation de l'intégrité des rivières Aux Écorces et Pikauba.»

#### Position de la FQCK

La Fédération provinciale du canot et du kayak est également très préoccupée par l'avenir des rivières du Québec. Certains de ses dirigeants suivent le dossier de près et multiplient les démarches dans l'espoir de préserver l'état actuel des cours d'eau. En avançant que des rivières sont menacées partout au Québec, ils notent que la nécessité d'avoir un comité spécialement formé pour la question n'a jamais été aussi évidente que maintenant.

«La Fédération a déposé une requête en Cour supérieure pour demander l'annulation d'un décret du gouvernement du Québec qui menace nos rivières, signale Sophie DeCorwin, vice-présidente de la FQCK. Ce décret empiète sur le pouvoir de la Régie de l'énergie et le gouvernement s'apprête à modifier la loi pour se tirer d'embarras. La Régie a sa raison d'être.

Il est important d'avoir un organisme indépendant pour encadrer les activités d'Hydro-Québec et s'assurer que les décisions sont prises en fonction des besoins de la population. Il faut que la Régie conserve son mandat initial.»

En plus de tenir à la Régie de l'énergie et à sa mission, Sophie DeCorwin met en doute la nécessité pour Hydro-Québec d'ériger de nouveaux ouvrages. Elle n'est pas convaincue de leur rentabilité.

La FQCK estime qu'il est important de prendre position maintenant et que le jour n'est peut-être pas loin où les rivières auront également leur «erreur boréale».

«La situation des rivières du Québec est aussi dramatique que celle des forêts, sinon plus, ajoute Sophie DeCorwin. Quand une rivière a été détruite pour la construction d'un barrage hydroélectrique, on ne peut plus la ramener à son état original.»